

# DES GÉNOCIDES DANS LE MONDE HISPANIQUE CONTEMPORAIN ?

Réalités et représentations

Textes réunis et présentés par  
Éliane Lavaud-Fage et Catherine Orsini-Saillet



*Hispanística XX*

 ORBIS TERTIUS

## HISPANÍSTICA XX

Revue spécialisée dans l'étude des cultures hispaniques des XX-XXI<sup>e</sup> siècles

Langues admises : français et espagnol

### COMITÉ DE RÉDACTION

Direction

Catherine ORSINI-SAILLET, Professeur à l'Université de Bourgogne.

Conseil scientifique

Guy ABEL (Grenoble III) Jean-François BOTREL (Rennes II), Paloma BRAVO (Dijon), Bénédicte BRÉMARD (Dijon), Maria Teresa CATTANEO (Milan), Anne CHARLON (Dijon), Hélène FRETTEL (Dijon), Nathalie GALLAND (Dijon), Marie-Madeleine GLADIEU (Reims), Pierre-Paul GRÉGORIO (Dijon), Cécile IGLESIAS (Dijon), Luis IGLESIAS FEIJOO (Saint-Jacques de Compostelle), Aline JANQUART-THIBAUT (Dijon), Emmanuel LARRAZ (Dijon), Eliane LAVAUD-FAGE (Dijon), Jean-Marie LAVAUD (Dijon), Benoît MITAINE (Dijon), Dorita NOUHAUD (Dijon), Catherine ORSINI-SAILLET (Dijon), Alexandra PALAU (Dijon), Evelyne RICCI (Paris III), Stephen G. H. ROBERTS (Nottingham), Judite RODRIGUES (Dijon), Serge SALAÜN (Paris III), Jean-Claude SEGUIN (Lyon II), Eliseo TRENCH (Reims), Francisca VILCHES DE FRUTOS (CSIC), Jean-Claude VILLEGAS (Dijon), Marie-Claire ZIMMERMANN (Paris IV).

Autres Membres

Ángel ABUÍN GONZÁLEZ (Saint-Jacques de Compostelle), Jean-Paul AUBERT (Nice-Sophia Antipolis), Manuel AZNAR SOLER (Barcelone), Tua BLESÁ (Saragosse), Jean-Pierre CASTELLANI (Tours), Dru DOUGHERTY (Californie, Berkeley), Wilfried FLOECK (Giessen), José Manuel GONZÁLEZ HERRÁN (Saint-Jacques de Compostelle), Anne-Marie JOLIVET (Paris), Jean TENA (Montpellier III), Georges TYRAS (Grenoble III), Darío VILLANUEVA (Saint-Jacques de Compostelle), Alet VALERO (Toulouse-le Mirail), Cécile VILVANDRE (Ciudad Real).

### ADMINISTRATION

Pour toute correspondance, s'adresser à :

HISPANÍSTICA XX

Faculté de Langues et Communication

4 boulevard Gabriel

21000 DIJON

Tél : 03.80.39.56.92 - Fax : 03.80.39.55.54

myriam.segura@u-bourgogne.fr

<http://til.u-bourgogne.fr/>

*Ouvrage publié avec le soutien du Centre Interlangues, Texte, Image, Langage – TIL, EA 4182 de l'Université de Bourgogne Franche-Comté*



© Éditions Orbis Tertius, 2016

© Hispanística XX, 2016

Éditions Orbis Tertius, 28, rue du Val de Saône F-21270 BINGES

ISBN : 978-2-36783-085-8

ISSN : 0765-5681

Photo de couverture : © Christiane Saillet

Sans titre, Série « Fertilité », 30x30 cm, acrylique, cartonnée marouflée sur bois, 2007.

## AVANT-PROPOS

Christian BOIX

Éliane LAVAUD-FAGE

Catherine ORSINI-SAILLET

Surgi dans le contexte très précis de la seconde guerre mondiale, le terme « génocide » est d'invention récente. Le *Petit Robert* place sa date d'apparition en 1944, le *Larousse de la langue française* en 1945 et il est employé dans les conventions de l'ONU de 1948. Les sources attribuent la création de ce néologisme au Polonais Raphaël Lemkin qui a vraisemblablement œuvré par analogie lexicale à partir du terme homicide. Si ce dernier désigne l'action de tuer un être humain (latin *homicidium*), le premier est une composition gréco-latine où le terme grec *genos* (race, espèce, genre) est accompagné du suffixe *-cide*, issu du latin *caedere* (frapper, faire tomber, tuer) et des suffixes correspondants *-cidium*, *-cida*. Ces derniers ont eu une importante productivité passée et présente, puisqu'ils servent à former de nombreux lexèmes composés, tant nominaux qu'adjectivaux, pour désigner des actes ou agents qui provoquent la destruction du vivant, que ce soit dans le domaine humain (homicide, parricide, infanticide), dans le domaine animal (raticide, insecticide), dans le domaine végétal (herbicide) ou encore, plus techniquement, cellulaire (bactéricide, microbicide). Pour en revenir au thème principal de cet ouvrage, il faut souligner que le référent collectif originel (destruction massive et méthodique des races juive et

tzigane en l'occurrence) du néologisme « génocide »<sup>1</sup> a eu tendance à s'étendre. Tout d'abord historiquement, par rétrospection, lorsqu'on a commencé à parler du « génocide arménien ». Ensuite sur le plan de la notion collective, plurielle, à laquelle renvoie la base « genos ». Par extension, « génocide » a pu s'appliquer à toute destruction ou tentative de destruction d'un groupe constitué. *Le Petit Robert* relève cette valeur qu'il définit comme l'« extermination d'un groupe important de personnes en peu de temps », montrant par là que prime l'appréciation du nombre et du temps dans cette possibilité d'emploi étendu et non plus seulement la notion initiale de race ou de peuple.

C'est, en effet, en 1944 et grâce à l'aide de la Fondation Carnegie pour la paix internationale que R. Lemkin publie son œuvre majeure *Axis rule in occupied Europe* dans laquelle apparaît pour la première fois le terme de génocide. Le chapitre IX s'intitule, en effet, « Genocide. A new term and new conception for destruction of nations ». Le génocide était, pour Lemkin, la destruction volontaire d'une collectivité par une puissance de droit ou de fait et cette destruction pouvait être de nature physique et/ou culturelle, c'est-à-dire non seulement porter atteinte à l'intégrité physique, mais aussi à la langue, à la religion spécifique, aux coutumes, aux croyances locales... Rappelons aussi ce que stipule l'acte d'accusation des criminels de guerre lors du procès de Nuremberg en 1945-46 : « Les accusés se sont rendus coupables de génocide délibéré et systématique contre des groupes nationaux et raciaux, contre des populations civiles de certains territoires occupés, en vue de détruire des races et des classes déterminées, et des groupes nationaux, raciaux ou religieux ».

Une définition du nouveau concept est ensuite intégrée à la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide approuvée à l'unanimité par l'Assemblée générale des Nations Unies le 9 décembre 1948 (entrée en vigueur le 12 janvier 1951). L'article 2 de cette Convention propose la définition suivante : « Dans la présente Convention, le génocide s'entend de l'un quelconque des actes ci-après,

1. On relèvera que le terme « génocide » peut aussi avoir valeur adjectivale, mais qu'il signifie alors « qui pousse au génocide » ou « tient du génocide », comme dans l'expression « des actes génocides ».

commis dans l'intention de détruire, ou tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux, comme tel : a) Meurtre de membres du groupe ; b) Atteinte grave à l'intégrité physique ou mentale de membres du groupe ; c) Soumission intentionnelle du groupe à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction physique totale ou partielle ; d) Mesures visant à entraver les naissances au sein du groupe ; e) Transfert forcé d'enfants du groupe à un autre groupe ».

On remarquera cependant que la Convention marque un net recul par rapport à la position première : il n'y est plus question de « classes » (point refusé par l'Union Soviétique d'alors) ni de culture. Peut-être est-ce la raison pour laquelle ce terme est aussi âprement discuté aujourd'hui dans plusieurs aires géographiques et, en particulier, dans le monde hispanique, ce qui justifie que ce volume d'*Hispanística XX* s'y intéresse.

Le XX<sup>e</sup> siècle espagnol et latino-américain a été marqué par l'instauration de dictatures militaires et par la mise en place de politiques répressives d'une singulière violence. Et c'est dans ce contexte que, depuis les années 1990-2000 surtout, surgit avec insistance le concept de génocide pour qualifier la barbarie des mesures punitives. Des initiatives juridiques sont prises à l'encontre de responsables politiques visés par une accusation de génocide. En 1998 le juge Garzón fait arrêter Pinochet pour son implication présumée dans des délits de génocide, de terrorisme international, de tortures et de disparitions de personnes au Chili durant la dictature. En 2013, au Guatemala, le général Ríos Montt est également inculpé de génocide pour sa violente répression contre les Mayas Ixiles au cours des années 1982-83 et l'accusation de génocide est corroborée par Rigoberta Menchú, Prix Nobel de la Paix en 1992 et par Jody Williams, Prix Nobel de la Paix en 1997.

De même, au cours de ces dernières années, des livres paraissent qui affichent dès le titre le concept de génocide : *El genocidio franquista en Valencia: las fosas silenciadas del cementerio* (2008). Des journaux de grande audience publient des tribunes comme celle d'Antonio Elorza dans *El País* en septembre 2008 intitulée « El genocidio franquista » où il est question, non seulement d'un génocide physique, mais aussi d'un génocide culturel. En même temps, des textes paraissent dans les pays

concernés réfutant l'idée de l'existence d'un génocide tant en Espagne qu'au Guatemala pour ne citer que ces deux pays.

Il faut certainement voir dans l'apparition de ce terme dans les aires géographiques de langue espagnole une influence du contexte international dans lequel se tiennent des débats sur l'Holocauste. En effet, selon Aleida Assmann, le changement de millénaire marquerait un tournant vers la globalisation de la mémoire de la Shoah sous l'influence de la Déclaration du Forum International de Stockholm sur l'Holocauste. Cette idée est au cœur de l'ouvrage collectif *La memoria novelada III. Memoria transnacional y anhelos de justicia* et explique, pour plusieurs contributeurs du volume, le changement du rapport des Espagnols à la mémoire de leur passé récent autour de l'année 2000 « con la universalización de la memoria del genocidio judío a raíz de la Declaración del Foro de Estocolmo sobre el Holocausto »<sup>2</sup>.

Dans ce contexte, il est pourtant vrai que l'utilisation de ce terme ne va pas de soi. En ce qui concerne l'Espagne, par exemple, il s'applique à des politiques de destruction qui visent des groupes non pas ethniques ou religieux, mais politiques, acception que le veto de l'Union Soviétique ne permit pas d'intégrer à la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide. Parfois même il ne s'agit pas de personnes, puisque l'expression de « génocide culturel » est utilisée par des historiens comme A. Elorza et qu'elle s'emploie couramment dans des régions comme la Catalogne ou la Galice dont la langue vernaculaire – entre autres ostracismes – a été proscrite sous le franquisme.

Ce volume d'*Hispanística XX* se propose donc d'entrer dans ce débat polémique en essayant de comprendre les raisons qui font qu'il existe, plusieurs décennies après les faits, une demande sociale pour qualifier certains événements historiques de « génocide ». Ce terme fait, en effet, une apparition tardive, certes, mais insistante, dans le champ des études sur les répressions violentes qui ont secoué les aires géographiques hispanophones. Le présent ouvrage rend compte de témoignages et

2. Anne Bungård, « *Ayer no más* de Andrés Trapiello », in Juan Carlos Cruz Suárez, Hans Lauge Hansen, Antolín Sánchez Cuervo (eds), *La memoria novelada III. Memoria transnacional y anhelos de justicia*, Bern, Peter Lang, p. 97.

de représentations construites par le biais de l'historiographie, du cinéma, des arts graphiques et de la littérature, que ces productions soient contemporaines des faits, comme cela peut être le cas dans les arts graphiques, ou qu'elles leur soient postérieures, voire même extrêmement distanciées.

Le premier chapitre est une mise au point historique et juridique.

Pour l'historien espagnol Jorge Marco le concept de génocide a donné lieu en Espagne à une série de confusions et de malentendus. Pour lui, si l'on a aujourd'hui tendance, en Espagne, à élargir la notion première de génocide, l'explication est politique et non pas juridique et judiciaire. C'est la loi d'amnistie, à laquelle le pouvoir en place ne veut pas déroger, qui en est la cause. Il n'hésite pas à parler d'une suite de tromperies : tromperie du pouvoir, tromperie du juge à qui l'on fait jouer des rôles qui ne sont pas les siens. Il doit être sociologue, anthropologue, voire philosophe. Il n'est donc pas étonnant que ce concept ait été aussi peu opérationnel depuis son élaboration.

La juriste Daniela Novati rappelle que la controverse sur la notion de génocide vient du fait que ni les groupes sociaux, ni les groupes politiques ne sont mentionnés. Or, ces lacunes ne seront comblées ni par le Code des crimes proposé par la Commission du droit international de 1996, ni par le Statut de Rome de la Cour pénale internationale de 1998. Autrement dit, la définition du crime de génocide n'a pas évolué. Malgré tout, la Cour pénale internationale permet des avancées dans la condamnation pour un crime qualifié de génocide. À partir de là, l'étude de Daniela Novati est centrée sur les exemples argentin, guatémaltèque ainsi que sur la Colombie et le Honduras.

Le second chapitre a pour objectif d'analyser le génocide et la culture identitaire dans deux régions espagnoles : la Catalogne et l'Andalousie.

Après s'être interrogée sur la terminologie dont usent les historiens pour qualifier la violence des mesures répressives au cours de la guerre civile et sous la dictature franquiste, Alexandra Palau centre son étude sur le concept de génocide dans l'historiographie catalane. Sur le plan



international, la fin du XX<sup>e</sup> et le début du XXI<sup>e</sup> siècle sont hostiles aux politiques qui garantissent l'impunité aux dictateurs ; ils privilégient le « devoir de mémoire ». En 2008, le Comité des droits de l'homme de l'ONU souhaite que l'Espagne abolisse la Loi d'amnistie de 1977 et rétablisse la vérité historique sur les violences qu'elle a subies. À partir de là, une jeune génération d'historiens qui a pu avoir accès à des archives jusqu'alors étroitement verrouillées publie ses travaux en utilisant une terminologie et des concepts nouveaux. On parle alors de « l'holocauste », du « génocide » espagnols. Alexandra Palau suit pas à pas, en se centrant sur la Catalogne, l'apparition du concept polémique de génocide : 1963, 1973, 1978, 1995 et, en mettant en relief l'implication de Josep Benet qui lance en Catalogne le concept hyperbolique de génocide culturel<sup>3</sup>, elle s'interroge sur le bien-fondé du rapport entre histoire, politique et mémoire.

Pour sa part, Carmen González Canalejo analyse la répression exercée par le Tribunal de Responsabilités Politiques en Andalousie au cours de la période comprise entre 1939 et 1945 entrant par là dans le débat sur l'emploi du terme « génocide » que l'on trouve ces dernières années, comme elle le fait remarquer, abondamment utilisé sous la plume d'historiens, de journalistes, de sociologues et de politologues hispanistes. Ce travail de Carmen González Canalejo est centré sur les modes de répression et l'instauration d'un régime de terreur. Il souligne l'importance de la mémoire et des mouvements citoyens qui rendent difficile, en Espagne, la percée du négationnisme.

Le troisième chapitre de cet ouvrage s'attache, à travers trois contributions, à examiner les créations filmiques et graphiques auxquelles ont donné lieu les répressions exterminatrices dans le monde hispanique contemporain.

3. On peut trouver d'autres emplois figurés hyperboliques, notamment dans les médias : génocide politique, scientifique, etc. En 1972 déjà, Maurice Vincent avait critiqué sur l'antenne de Sud-Radio un article du journal espagnol *La Vanguardia* accusant Georges Pompidou de « génocide culturel » contre la langue espagnole (cf. *L'Express*, 11 déc. 1972, p. 86).

Dominique Casimiro démontre qu'un film, *Le Bouton de nacre* en l'occurrence, peut être considéré comme un lieu de mémoire. Tourné en 2015 par le cinéaste chilien Patricio Guzmán, ce film se donne comme objet de transmettre la mémoire des « nomades de l'eau », ces indigènes de l'extrême sud du Chili. La mise en images de leur génocide permet d'envisager le cinéma comme un « art-témoin », d'interroger la capacité de cet art du visible à rendre compte de l'invisible. Au-delà de la mémoire nationale, c'est la mémoire internationale qui est sollicitée grâce aux images du film que verront les spectateurs occidentaux.

Ensuite, après quelques lignes sur l'attitude indigne du gouvernement de Vichy qui envoie dans les camps nazis nombre de républicains espagnols réfugiés en France, la vie, sans doute devrait-on plutôt dire la mort, des Espagnols dans les camps nazis est donnée à voir dans son horreur absolue par Emmanuel Larraz et cela à travers trois films. Le premier, *Francisco Boix, un fotógrafo en el infierno*, tourné par le cinéaste valencien Lorenzo Soler et projeté en 2000, prend appui sur des photos dont Boix gardait un exemplaire lorsqu'il les développait dans le laboratoire du camp d'extermination nazi de Mauthausen. Le second, *Más allá de la alambrada: la memoria del horror. Españoles en Mauthausen (1939-1945)*, est constitué de quatorze témoignages de survivants de l'horreur dont celui de Siegfried Meir qui vécut d'étranges expériences dans ce camp de la mort. Le troisième film enfin, pour inattendu qu'il soit, n'en est pas moins intéressant : *Ich bin Enric Marco*, de 2009, met en scène l'un des plus grands imposteurs du XX<sup>e</sup> siècle, celui qui se faisait passer, entre autres tromperies, pour le président de l'Amicale de Mauthausen !

Enfin les représentations graphiques de la violence répressive sont étudiées par Xosé Nogueira qui présente et analyse les différents types d'images, qu'elles soient photographiques, plastiques ou filmiques, que ce soit des documents réels ou fictifs. Elles concernent les camps de concentration nazis et français de la seconde guerre mondiale ainsi que ceux qui ont été créés sur le sol espagnol durant la guerre civile et, en particulier, ceux de Galice. Cet article, qui s'appuie sur une très riche documentation, envisage deux temporalités : certaines des images sont contemporaines des faits, d'autres sont postérieures, voire même assez

danciées. Le lecteur trouvera également deux types de productions : celles qui représentent les Espagnols vus par des tiers et celles qui sont l'œuvre des Espagnols eux-mêmes. Toutes naissent du désir de survivre et sont, selon l'expression de Xosé Nogueira, des « images-survivantes », des « images-mémoire », des « images-révélation », qui jouent un rôle fondamental dans la mémoire de ce/s « génocide/s ».

Les représentations littéraires, venues du monde hispanique ou constituées d'échos venus d'ailleurs ont donné naissance à un quatrième chapitre.

Les violences de masse qu'a connues le Guatemala de 1981 à 1983 sont analysées par Nathalie Narváez Bruneau qui étudie ensuite l'emploi ou le non-emploi du terme « génocide » dans la littérature testimoniale – souvent des témoignages de femmes – ou dans des récits de fiction comme *Recuerdos en Río Negro*. Cet article cherche à élucider les domaines et les moments dans lesquels apparaît cette notion si controversée, à examiner quelle fonction discursive elle remplit dans les textes où elle est employée et à discerner les effets perlocutoires de son usage dans le cas guatémaltèque.

Puis ce sont les meurtres en série de femmes à partir des années 90 dans le nord du Mexique, à Ciudad Juárez en particulier, qui ont retenu l'attention de Sophie Large dont l'article s'intéresse aux liens entre féminicide et génocide. L'étude des stratégies lexicales, structurelles et narratives par lesquelles Roberto Bolaño dans *2666* et Sergio González Rodríguez dans *Huesos en el desierto* évoquent cette violence dirigée contre les femmes, permet de mettre en lumière l'importance du terme « génocide » dans la définition du crime de féminicide, ainsi que les enjeux politiques et idéologiques de l'emploi de l'un ou l'autre terme dans le contexte très particulier du Mexique de la fin du XX<sup>e</sup> et du début du XXI<sup>e</sup> siècle.

Les échos venus d'ailleurs, de France en l'occurrence, ont intéressé Emmanuel Le Vagueresse et Éliane Lavaud-Fage.

Emmanuel Le Vagueresse se penche sur le roman *Tanguy* de l'écrivain d'expression française et d'origine espagnole Michel del Castillo,

un premier roman partiellement autobiographique. Cet écrivain y rend compte de sa propre expérience génocidaire, ou du moins concentrationnaire, et plutôt même, dans son cas, d'une expérience de témoin/martyr dans sa chair d'enfant. Cet article pose la question des représentations discursives, de comment dire l'indicible à travers une narration distanciée, fictionnalisée – au cœur de laquelle se trouve l'Histoire mais aussi la mère de l'écrivain –, pour mener une quête de vérité entre petite et grande [H]istoire.

Les romanciers espagnols et latino-américains ne sont pas les seuls à produire une littérature génocidaire, c'est-à-dire des fictions qui se réfèrent à des génocides<sup>4</sup>. Maurice Gouiran, dont Éliane Lavaud-Fage a choisi d'étudier deux romans très récemment publiés, ouvre pour le lecteur français les pages sans doute les plus sombres de l'histoire du franquisme. Sous la forme de polars, genre dont Maurice Gouiran donne une définition aussi précise que personnelle, le romancier provençal dénonce les exactions en tous genres commises par le franquisme d'hier, mais aussi par celui, même résiduel, d'aujourd'hui, exactions comparables pour lui à la Shoah. C'est dire si, à ses yeux, il existe un génocide franquiste, quand bien même il ne correspondrait pas à la définition donnée par la Convention de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Enfin, en guise de conclusion, le lecteur trouvera l'article de Stephen Roberts qui analyse d'abord les différentes prises de position concernant l'application du terme « génocide » au cas espagnol, notamment après la publication du livre de Paul Preston *El holocausto español* (2011). Il se penche sur le cas particulier de Federico García Lorca et sur la polémique actuelle suscitée par la recherche archéologique des restes du poète. Il ne s'agit cependant pas pour lui de retracer l'itinéraire personnel de Lorca face à la violence politique, mais bien plutôt, à partir de ce cas emblématique, de réfléchir à la question de la mémorisation des

4. Et non pas, comme ce terme peut aussi le signifier, qui poussent au génocide. Accessoirement, on peut remarquer que l'adjectif « génocidaire » est absent de la plupart des dictionnaires, qu'il ne figure pas dans le *Robert* ou le *TLF*... Seule l'*Encyclopédie Larousse* en ligne y fait référence, sous le double sens ci-dessus énoncé.

victimes de la guerre à Grenade, à la solidarité et à l'identification entre les individus et entre l'individu et la collectivité. À ce qui fait que Lorca est vu comme le symbole de toutes les victimes de la violence franquiste.

Cet ouvrage d'*Hispanística XX* n'a pas la prétention d'épuiser l'épineuse question de l'emploi – revendiqué ou rejeté – du concept et du terme de « génocide ». Espérons, cependant, que les données historico-juridiques et les exemples pris dans divers champs de la culture, feront progresser la réflexion sur l'usage de cette terminologie lorsqu'elle est utilisée dans le monde hispanique contemporain.

## SOMMAIRE

### AVANT-PROPOS

par Christian Boix, Éliane Lavaud-Fage et Catherine Orsini-Saillet ..... 7

### MISE AU POINT HISTORIQUE ET JURIDIQUE

Jorge MARCO

El concepto jurídico de genocidio: poder, «civilización» y otros  
monstruos ideológicos..... 19

Daniela NOVATI

La stagnation de la notion du crime de génocide : un encadrement juridique  
minimaliste ? Les exemples du déni argentin et guatémaltèque et la position  
de la Cour pénale internationale en Colombie et au Honduras ..... 35

### GÉNOCIDE ET CULTURE IDENTITAIRE

Alexandra PALAU

Le discours génocidaire dans l'historiographie catalane :  
entre pratiques mémorielles et enjeux identitaires..... 53

Carmen GONZÁLEZ CANALEJO

La violencia ejercida por el tribunal de responsabilidades políticas  
(1939-1945). Un análisis para el debate sobre el genocidio..... 73

### REPRÉSENTATIONS FILMIQUES ET GRAPHIQUES

Dominique CASIMIRO

La représentation du génocide des « nomades de l'eau » dans  
*Le Bouton de nacre* (2015) de Patricio Guzmán..... 91

Emmanuel LARRAZ

Españoles en los campos nazis (1939-1945). La evocación en tres  
películas de tres testigos del genocidio: el resistente Francisco Boix,  
el resiliente Siegfried Meir y el impostor Enric Marco ..... 103

Xosé NOGUEIRA

*Étrangers suspects, Rostpanier*, rojos: imágenes de los españoles en los  
escenarios de la reclusión y del exterminio y registros discursivos..... 125

# LITTÉRATURE

## DES PAYS HISPANIQUES

Nathalie NARVÁEZ BRUNEAU  
Au Guatemala, un génocide ? Impressions testimoniales ..... 165

Sophie LARGE  
Féminicide ou génocide ? Le traitement narratif des meurtres de  
femmes à Ciudad Juárez..... 181

## ÉCHOS VENUS D'AILLEURS

Emmanuel LE VAGUERESSE  
*Tanguy* (1957) de Michel del Castillo  
ou La vérité de l'expérience concentrationnaire par la littérature ? ..... 201

Éliane LAVAUD-FAGE  
Le génocide (?) franquiste vu par un Français : Maurice Gouiran,  
*Franco est mort jeudi* (2012), *L'hiver des enfants volés* (2014).  
Le dit et le non-dit ..... 225

## EN GUISE DE CONCLUSION

Stephen G. H. ROBERTS  
«Lorca eran todos»: las prácticas genocidas en Granada y su  
memorialización ..... 243

# DES GÉNOCIDES DANS LE MONDE HISPANIQUE CONTEMPORAIN ?

Réalités et représentations

Textes réunis et présentés par  
Éliane Lavaud-Fage et Catherine Orsini-Saillet

Le XX<sup>e</sup> siècle espagnol et latino-américain a été marqué par l'instauration de dictatures militaires et par la mise en place de politiques répressives d'une singulière violence. C'est dans ce contexte que, depuis les années 1990-2000 surtout, surgit avec insistance le concept de génocide pour qualifier la barbarie des mesures punitives. Il faut certainement voir dans l'apparition de ce terme dans les aires géographiques de langue espagnole une influence du contexte international dans lequel se tiennent des débats sur l'Holocauste mais il est pourtant vrai que l'utilisation de ce terme ne va pas de soi. En ce qui concerne l'Espagne, par exemple, il s'applique à des politiques de destruction qui visent des groupes non pas ethniques ou religieux, mais politiques. Parfois même il ne s'agit pas de personnes, puisque l'expression de « génocide culturel » est utilisée par des historiens pour évoquer des régions comme la Catalogne ou la Galice dont la langue vernaculaire – entre autres ostracismes – a été proscrite sous le franquisme.

Ce volume d'*Hispanística XX* se propose donc d'entrer dans ce débat polémique en essayant de comprendre les raisons qui font qu'il existe, plusieurs décennies après les faits, une demande sociale pour qualifier certains événements historiques de « génocide ». Après une nécessaire mise au point historique et juridique, il rend compte de témoignages et de représentations construites par le biais de l'historiographie, du cinéma, des arts graphiques et de la littérature.



*Hispanística XX* n° 33

[www.editionsorbistertius.fr](http://www.editionsorbistertius.fr)

ISBN : 978-2-36783-085-8

ISSN : 0765-5681

29,90 €